

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de la Ficelle à Goderville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 juin 2024.

Étaient présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, WERMESTER Corinne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, PASQUIER Gaël Suppléant de BORNANBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BROUTE Karine, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, M. MALO Régis suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

Pouvoirs de :

M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE à Mme Claire GUEROULT
Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard
Mme DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX à M. DUBOCAGE Kevin
M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André
Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé

Excusés :

M. FLEURY David, Maire de BORNANBUSC représenté par son suppléant M. PASQUIER Gael
M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT représenté par son suppléant M. MALO Régis

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale, Mme MONNIER Kelly, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	19
Nombre de votants	42

Délibération n° 085/2024

OBJET : AUTORISATION DE PROLONGATION DE LA CONVENTION N°21E02705 POUR LE FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIERE D'UNE VÉLOROUTE TRAVERSANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

Délibération n° 085/2024



OBJET : AUTORISATION DE PROLONGATION DE LA CONVENTION N°21E02705 POUR LE FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE D'UNE VÉLOROUTE TRAVERSANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment ses compétences en matière de tourisme et de mobilités ;

Vu la signature de l'avenant à la convention signée le 27 juillet 2022,

Considérant qu'en juin 2020 était lancée une étude de faisabilité technique et financière pour la réalisation d'un itinéraire cyclable traversant le territoire de la Communauté de Communes Campagne de Caux du Nord au Sud avec une liaison perpendiculaire vers Bretteville-du-Grand-Caux. Afin de mener cette étude, la Communauté de Communes a reçu de la part de la Région Normandie une subvention de 10 500 euros et de la part de l'Etat, au titre de la DSIL, une subvention de 10 000 euros.

C'est le cabinet ERA qui a été retenu pour cette étude. Conformément au planning, les chargées de l'étude ont réalisé le diagnostic du tracé envisagé et élaboré divers scénarii selon les tronçons de ce dernier. Elles ont également travaillé sur une option supplémentaire en direction d'Ecraiville/Criquetot-l'Esneval en empruntant la voie ferrée Harfleur/Tourville-les-Ifs ;

Considérant que l'étude menée par le cabinet ERA a nécessité des pauses pour se caler aux projets voisins ;

Considérant que l'approfondissement des différentes orientations souhaitées a engendré du retard dans le rendu de l'étude ;

Considérant qu'afin de pouvoir solliciter la subvention de la Région Normandie, il convient de prolonger de 6 mois la convention et donc de décaler la date de fin de convention du 30 avril 2024 au 31 octobre 2024 ;

Le Conseil Communautaire décide,

A l'unanimité,

- **D'APPROUVER** le décalage de la date de fin de convention du 30 avril 2024 au 31 octobre 2024
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce décalage et ainsi solliciter la subvention de la Région Normandie

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 Goderville